

vetroswiss

... damit Glasrecycling rund läuft ...
... pour un recyclage efficace du verre ...
... per un riciclaggio ottimale del vetro ...

Rapport
annuel 2007



Table des matières

1	Rapport global	1
1.1	Recettes TEA.....	1
1.2	Taux de rétrocession standard légèrement plus élevé.....	1
1.3	Modes de collecte et de recyclage.....	2
1.4	Aide financière à l'acquisition de nouveaux containers.....	3
2	Recettes de l'année 2007	4
2.1	Perception et rétrocession de la TEA et autres recettes.....	4
2.2	Répartition des facturations dans le temps.....	4
3	Utilisation des recettes de l'année 2007	5
3.1	Collecte, transport et traitement du verre usagé	5
3.2	Information, relations publiques	6
3.3	Administration	7
4	Informations financières techniques.....	8
4.1	Calcul de l'indemnisation pour 2007	8
4.2	Compte de pertes et profits pour l'exercice 2007	9
4.3	Bilan au 31.12.2007	10

Préface

Madame, Monsieur,

Tout d'abord, nous souhaitons remercier cette année encore tous ceux qui prennent directement part à la TEA sur le verre, en particulier les assujettis à la taxe qui financent par leur obole le recyclage du verre conformément au principe du pollueur-payeur, les destinataires de la taxe qui fournissent des informations correctes sur le verre usagé, sans oublier les nombreux transporteurs, périmètres et marchands de verre usagé qui contribuent par leurs prestations à la transformation du verre usagé en matière première précieuse. Bien que le verre usagé suisse soit apprécié à l'étranger, on peut constater ici qu'après la fermeture d'une verrerie en 2002 on assiste à nouveau à une augmentation de la quantité de verre usagé qu'il est possible de recycler en Suisse, et ce, grâce à la croissance satisfaisante de la production de briques de verre multicellulaire. Tandis qu'en 2002 on recyclait encore 10'000 tonnes de verre usagé en briques de verre multicellulaire, en 2007 on a dépassé les 30'000 tonnes transformées à cet usage.

On peut également se réjouir du fait que pour la première fois depuis la mise en place de la TEA sur le verre, les recettes ont augmenté de 3 %. Jusqu'à présent, les recettes avaient très peu varié. Cela se traduit certes par une augmentation du côté des tessons, mais cela montre aussi que le matériau d'emballage noble qu'est le verre pour boissons peut aujourd'hui au minimum conserver sa part de marché parmi les emballages pour boissons.

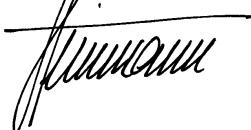
Notre instance supérieure, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) à Berne, nous informe d'un changement de personnel. Le Dr H.J. Buser, qui a mis en place avec nous la TEA sur le verre et l'a marquée de son empreinte, prend sa retraite. Son engagement, sa loyauté et sa disponibilité ont largement contribué à faire accepter aujourd'hui cette TEA sur le verre pratique dans l'économie actuelle. Nous lui souhaitons une agréable retraite. Son quotidien lui rappellera forcément la TEA sur le verre de temps à autre !

Souhaitons la bienvenue au Dr P. Gerber, qui reprendra les fonctions de M. Buser à l'OFEV.

Avec nos meilleures salutations

VetroSwiss

Robert Steinmann Fritz Stuker



1 Rapport global

1.1 Recettes TEA

Pour la première fois depuis l'instauration de la TEA sur le verre, les recettes nettes (recettes TEA moins rétrocessions pour exportations) connaissent une progression notable d'environ 3 % ! Ces surplus s'expliquent probablement par la tendance à l'augmentation de la consommation au stade avancé du présent cycle conjoncturel. Mais la croissance continue de la population en Suisse pourrait également expliquer en partie ces chiffres. (cf. tableau 1)

Comparaison des recettes nettes de la TEA de 2003 à 2007

Année	Recettes TEA nettes en francs	Comparaison des recettes TEA en %
2003	29'434'387	100.00 (base de comp.)
2004	29'353'165	99.72
2005	29'500'632	100.22
2006	29'505'056	100.24
2007	30'455'538	103.22

Tableau 1 : Comparaison des recettes nettes de la TEA de 2003 à 2007. Par recettes nettes de la TEA, on entend la somme des TEA perçues sur les bouteilles produites dans le pays et les bouteilles importées, moins les rétrocessions de TEA sur les bouteilles exportées.

1.2 Taux de rétrocession standard légèrement plus élevé

Le remboursement pour le verre usagé collecté en 2007 s'est effectué mi-juin 2008. Tandis que le taux de rétrocession standard de 100 % s'élevait encore à 105 francs par tonne en 2006, on note qu'il est passé à 107 francs en 2007. La raison de cette augmentation réside dans le fait que, comme déjà indiqué, les recettes ont augmenté de 3 %, tandis que les quantités de verre usagé à payer n'ont progressé que de 2 % tout juste. En outre, les aides financières versées pour l'achat de nouveaux containers en 2007 ont représenté bien moins que le million de francs réservé à cet effet (cf. § 1.4 : Aide financière à l'acquisition de nouveaux containers). Le montant épargné a également été consacré à la rétrocession pour le verre usagé. Le taux de rétrocession a diminué, puisque par rapport à l'année précédente il a fallu indemniser des tonnages plus importants à 60 % (produits à haute valeur écologique) qu'à 40 % (substitut de sable).

Evolution du taux de rétrocession standard de 100 % de 2002 à 2007

Année de collecte	Quantités totales indemnisées en tonnes	Taux de rétrocession standard de 100 % en francs par tonne	Augmentation / diminution du fonds de réserve de rétrocession
2002	283'752	Fr. 82.35	+ 3 MFr.
2003	294'814	Fr. 105.00	+ / - 0
2004	298'839	Fr. 117.00	- 1 million
2005	293'822	Fr. 108.00	- 1 million
2006	302'080	Fr. 105.00	- 1 million
2007	305'000	Fr. 107.00	+ / - 0

Tableau 2 : Comparaison et effet des quantités à indemniser et du « Fonds de réserve de rétrocession » sur le taux de rétrocession standard de 100 % : la baisse du fonds soutient le taux de rétrocession standard de 100 % tandis qu'une augmentation des quantités de verre à indemniser le fait diminuer, et inversement.

En 2002 (année de mise en place de la TEA sur le verre), VetroSwiss a constitué en accord avec l'OFEV une réserve opérationnelle de 3 millions de francs destinée principalement à satisfaire des exigences encore inconnues, signalées trop tard, des collecteurs de verre usagé. En raison de l'expérience acquise par l'organisation VetroSwiss, cette réserve opérationnelle a perdu son utilité, d'où sa dissolution au cours des années 2004-2006.

1.3 Modes de collecte et de recyclage

Les parts des trois modes de collecte n'ont pratiquement pas changé entre 2006 et 2007. Le recul marginal du verre entier collecté est compensé par une progression tout aussi limitée des collectes de verre trié selon les couleurs et de verre mélangé. Si, les années précédentes, la clé de répartition avait eu pour effet une augmentation notable de la collecte de verre trié selon les couleurs aux dépens de la collecte de verre usagé mélangé, il semble que cette tendance ait disparu.

On remarque cependant certaines modifications dans la catégorie « Collecte de verre mélangé » en termes de traitement. Pour le « substitut de sable », on constate une forte baisse puisque la quantité dépassait 28 000 tonnes en 2006 alors qu'elle n'est plus que de 17 000 tonnes en 2007. On prévoit déjà que cette évolution se poursuivra, de sorte que la catégorie « substitut de sable » devrait pratiquement tendre vers zéro dans quelques années. On constate toujours l'évolution inverse pour les « produits à haute valeur écologique » : pour la production d'agrégat de verre multicellulaire, la quantité de verre usagé retraité a pu passer de 23'000 en 2006 à plus de 30'000 en 2007. La production d'agrégat de verre multicellulaire continuera à augmenter dans les années à venir. Pour mémoire : le « substitut de sable » n'est indemnisé qu'à 40 %, tandis que les « produits à haute valeur écologique » le sont à 60 % du taux de rétrocession standard.

La quantité totale de verre usagé collecté et recyclé en Suisse en 2007 s'est élevée à 319'000 tonnes, dont environ 305'000 ont été dédommagées. Près de 14'000 tonnes, soit 4,6 % de la collecte, n'ont donc pas été déclarées à VetroSwiss pour rétrocession.

Parts des 3 modes de collecte en volume

Type de collecte et de recyclage	Part du volume en % 2002	Part du volume en % 2003	Part du volume en % 2004	Part du volume en % 2005	Part du volume en % 2006	Part du volume en % 2007
Verre entier destiné à être réutilisé comme bouteilles pour boissons	2.2	2.3	2.4	2.3	1.8	1.6
Verre usagé collecté trié selon les couleurs	59.2	62.0	62.9	66.4	68.8	68.9
Verre usagé collecté mélangé	38.6	35.7	34.7	31.3	29.4	29.5
Total	100	100	100	100	100	100

Tableau 3 : l'évolution de la répartition en pour-cent des différents modes de collecte et de recyclage de 2002 à 2006 démontre l'efficacité de la clé de répartition : la collecte triée selon les couleurs a augmenté de 9,3 % durant les cinq dernières années.

1.4 Aide financière à l'acquisition de nouveaux containers

Selon les directives de l'OFEV on peut consacrer au maximum 1 million de francs par an au projet de containers. Lors du lancement du projet, ce million a à peine suffi à satisfaire toutes les demandes des deux premières années 2004 et 2005. Pour la troisième année du projet de containers, les demandes n'étaient plus aussi nombreuses que précédemment : en 2006, VetroSwiss a apporté environ 787'000 francs aux communes pour l'achat de nouveaux containers. Les demandes ont encore diminué par rapport à l'année dernière. En 2007, les contributions à l'achat de containers de collecte de verre s'élevaient encore à Fr. 529'230.46. Dans les années à venir, les montants devraient se stabiliser à ce niveau. Toutefois, si des périmètres représentant un grand nombre de communes déposent une demande, la somme à payer sera fortement augmentée. Il est donc difficile de faire des pronostics précis sur les besoins financiers futurs du projet de containers.

Les communes dont la cote par tête concernant l'impôt fédéral direct ne dépasse pas 700 francs sont toujours susceptibles de recevoir une subvention de 50 % du prix d'achat, tandis que les communes ayant une cote par tête de 350 francs au maximum reçoivent une subvention de 75 % du prix d'achat des nouveaux containers.

Consulter le site Internet de VetroSwiss pour savoir quelles communes ont actuellement droit à une subvention : www.vetrosuisse.ch > Projet de containers > Downloads > Cote/tête des communes.

2 Recettes de l'année 2007

2.1 Perception et rétrocession de la TEA et autres recettes

Taille des bouteilles litres	Nbre de bouteilles saisies	Taxe centimes	Montant
			CHF
Importations et production nationale			
< 0.09	10'504'533	-	-
0.09 – 0.33	540'689'526	2	10'813'790.52
0.34 – 0.60	106'826'762	4	4'273'070.48
> 0.60	331'418'203	6	19'885'092.18
Total			34'971'137.18
Exportations			
< 0.09	13'207	-	-
0.09 – 0.33	145'331'216	2	2'906'624.32
0.34 – 0.60	24'470'306	4	978'812.24
> 0.60	10'516'267	6	630'976.02
Total			4'515'599.13
Recettes TEA nettes			30'455'538.05
Recettes intérêts nettes			250'966.35
Total recettes net			30'706'504.40

2.2 Répartition des facturations dans le temps

Description	CHF
Factures de taxe pour le 1 ^{er} semestre 2007 en août 2007	17'948'853.41
Crédits de rétrocession pour le 1 ^{er} semestre 2007 en août 2007	- 2'326'391.62
Factures de taxe pour le 2 ^e semestre 2007 en mars 2008	17'022'283.77
Crédits de rétrocession pour le 2 ^e semestre 2007 en mars 2008	-2'189'207.51
Recettes TEA nettes	30'455'538.05

3 Utilisation des recettes de l'année 2007

3.1 Collecte, transport et traitement du verre usagé

Base légale : OEB article 12 lettres a – c

Classification selon le type de collecte et de recyclage

Type de collecte et de recyclage		Quantité de verre usagé en tonnes	Part du volume	Taux de rétrocession CHF/t	Total des rétrocessions CHF
Verre entier destiné à être réutilisé comme bouteilles pour boissons	2007	5'016.730		107.00	536'790.09
Demande de remboursement	2005	-87.780		108.00	-9'480.24
Total	2007	4'928.950	1.62%		527'309.85
Tessons triés selon les couleurs pour la production de verre neuf 100 % et de produits à haute valeur écologique verre neuf 60 % (transformation du vert en sable)	2007	209'940.854		107.00	22'463'671.33
Demande de remboursement verre neuf 100 %	2006	197.729		64.20	12'694.17
Demande de remboursement verre neuf 60 %	2006	-27.700		63.00	-1'745.10
Total	2007	210'044.300	68.85%		22'467'624.15
Tessons collectés mélangés pour la production de verre neuf (vert)	2007	54'317.278		64.20	3'487'169.25
Paiement supplémentaire	2006	1'840.920		63.00	115'977.96
Paiement supplémentaire	2005	1'391.170		64.80	90'147.81
Total	2007	57'549.368	18.87%		3'693'295.02
Verre usagé pour le recyclage en produits à haute valeur écologique	2007	15'625.867		64.20	1'003'180.66
Total	2007	15'625.867	5.12%		1'003'180.66
Autre verre usagé (par ex. pour le recyclage comme substitut de sable)	2007	19'981.046		42.80	855'188.77
Demande de remboursement	2006	-1'743.810		42.00	-73'240.02
Demande de remboursement	2005	-1'338.000		43.20	-57'801.60
Total	2007	16'899.236	5.54%		724'147.15
Total rétrocussion pour verre usagé		305'047.721	100.00%		28'415'556.83
Versements pour containers à 59 communes					529'230.46
Total					28'944'787.29

Les versements ont été effectués à mi-juin 2008.

Classification selon la catégorie de destinataire

	Quantité de verre usagé en tonnes	Part du volume en %	Total des rétrocessions en CHF
Communes	162'048'109		15'684'830.64
Périmètres	85'305'837		7'610'020.28
Transporteurs	33'837'726		3'158'185.45
Responsables du traitement	17'080'170		1'362'108.56
Privés	6'775'879		600'411.90
Total rétrocessions pour verre usagé	305'047'721	100	28'415'556.83
Paitements pour containers			529'230.46
Total			28'944'787.29

3.2 Information, relations publiques

Base légale : OEB art. 12 lettre d

Coûts du travail d'information

	Comptes 2007 CHF
Coûts externes	1'107'924.75
Prestations propres de VetroSwiss	201'650.10
Taxe sur la valeur ajoutée	99'527.69
Total	1'409'102.54

L'objectif du travail de relations publiques est de maintenir un taux de recyclage élevé supérieur à 95 %, d'encourager une collecte de verre comportant aussi peu de matières étrangères que possible et de sensibiliser la population au verre en tant que matière première. C'est ainsi que VetroSwiss cherche à informer, par un vaste éventail de mesures ciblées, tant les partenaires directement impliqués dans la « TEA sur le verre » (assujettis à la taxe et destinataires des rétrocessions) que le grand public. Nous nous limiterons ici aux principaux points :

La locomotive des CFF fait la promotion du circuit du verre

La « locomotive VetroSwiss » parcourt toujours et jusqu'en 2011 le réseau ferré des CFF ; ornée d'une bouteille géante en tessons, elle fait la promotion du recyclage du verre. Elle arbore également le slogan « De verre en verre ». Nos enquêtes nous ont permis de constater que cette locomotive était très connue.

Poursuite de la campagne sur des poids lourds

Cette année encore, nous avons pu équiper plusieurs poids lourds d'une publicité pour le verre recyclé. Nous poursuivrons également cette campagne dans les années à venir, avec l'objectif d'atteindre une certaine densité publicitaire dans toute la Suisse. Ce sont exclusivement des transporteurs travaillant dans le transport de verre qui mettent leurs véhicules à notre disposition pour cette campagne. Il s'agit de sensibiliser les consommateurs à la collecte du verre usagé. Cette mesure correspond à la volonté de VetroSwiss de pratiquer une publicité durable, à long terme et économique.

Campagne de publicité sur les chariots des centres COOP

En mai et en novembre, nous avons organisé deux semaines de publicité sur les chariots Coop, principalement pour sensibiliser les consommateurs directement au recyclage du verre.

Conseils de gestion

Les communes, les villes et aussi les périphéries sont de plus en plus demandeurs de conseils de gestion, concernant principalement les questions de logistique. Souvent, ces questions résultent du projet de containers.

3.3 Administration

Base légale : OEB art. 12 lettre f

Coûts du travail administratif

	Comptes 2007 CHF
Coûts administratifs ordinaires	900'000.00
Taxe sur la valeur ajoutée	68'400.00
Total	968'400.00

4 Informations financières techniques

4.1 Calcul de l'indemnisation pour 2007

Au moment de la fixation du taux de rétrocession, les chiffres définitifs des volumes de verre annoncés et des ressources à disposition n'étaient pas encore disponibles. C'est pourquoi les dernières estimations du 22.04.2008 ont été utilisées pour le calcul. Les écarts par rapport aux chiffres consolidés n'ont abouti qu'à des différences mineures, qui seront reportées automatiquement sur l'année comptable suivante.

Ressources à disposition au 22.04.2008	30,500 millions
Moins liquidités jusqu'en août 2007 pour :	
- travail administratif	0,450 million
- relations publiques	0,500 million
- projet de containers	<u>1,000 million</u> <u>1,950 million</u>
Liquidités à disposition pour les rétrocessions	28,550 millions
du verre usagé de l'année 2007	
Date de la rétrocession : mi-juin 2008	

Volumes collectés

Type de collecte et de recyclage	Volume estimé de verre usagé (2007) en tonnes	Clé de répartition en %	Volume à dédommager à 100 % %
Verre entier destiné à être réutilisé comme bouteilles pour boissons	4'800	1.57	1.57
Tessons triés selon les couleurs, les tessons blancs et bruns pour la production de verre neuf, les tessons verts pour la production de verre neuf ou de produits à haute valeur écologique	210'100	68.50	68.50
Tessons triés selon les couleurs, les tessons blancs et bruns pour la production de verre neuf, les tessons verts recyclés en substitut de sable ou Tessons collectés mélangés pour la production de verre neuf ou de produits à haute valeur écologique	74'500	24.29	14.57
Solde du verre usagé (par ex. destiné à être recyclé en substitut de sable)	17'300	5.64	2.26
Total	306'700	100.00	86.90

Calcul du taux de rétrocession standard (100%)

Le taux de rétrocession standard est le montant qui est versé pour des tessons collectés triés selon les couleurs pour la production de verre neuf. Avec cette catégorie, la plus importante en volume, le circuit du recyclage forme une boucle fermée. Pour les autres types de collecte et de recyclage, des rétrocessions échelonnées sont payées. Les volumes de verre concernés ne sont pris en compte dans le calcul ci-dessous qu'en fonction de leur pourcentage dans la clé de répartition.

$\frac{28'550'000 \text{ CHF}}{306'700t \times 86.90\%} = 107.13 \text{ CHF / t}$ arrondi au franc : 107.00 CHF / t

4.2 Compte de pertes et profits pour l'exercice 2007

	Comptes 2006	
Recettes brutes de la TEA facturées	CHF	34'971'137.18
Crédits de rétrocession de la TEA	CHF	- 4'515'596.58
Pertes sur débiteurs TEA inclus frais d'encaissement	CHF	- 838'636.80
Arrondis et différences de paiement	CHF	- 2.55
Recettes nettes provenant des versements de taxe	CHF	29'616'901.25
Revenus de la fortune	CHF	250'966.35
Total produits	CHF	29'867'867.60
Coûts pour dédommagements pour verre usagé	CHF	28'415'556.83
Coûts contributions à des containers	CHF	529'230.46
Total coûts pour dédommagements aux collecteurs	CHF	28'944'787.29
Coûts pour publicité et relations publiques externes	CHF	1'107'924.75
Coûts pour relations publiques VetroSwiss	CHF	201'650.10
Taxe sur la valeur ajoutée sur relations publiques	CHF	99'527.69
Total coûts pour relations publiques	CHF	1'409'102.54
Coûts administratifs VetroSwiss	CHF	900'000.00
Taxe sur la valeur ajoutée sur coûts administratifs	CHF	68'400.00
Total coûts pour activités administratives	CHF	968'400.00
Total charges	CHF	31'322'289.83
Dissolution des réserves relations publiques et charges administratives	CHF	- 652'985.89
Dissolution du fonds de réserve pour compensation des versements de taxe	CHF	- 1'000'000.00
Impayés	CHF	0.00
Résultat de l'exercice	CHF	198'563.66

4.3 Bilan au 31.12.2007

Liquidités	CHF	16'139'695.24
Avoir clients (débiteurs)	CHF	14'789'287.54
Intérêt couru et impôt anticipé	CHF	144'602.84
Actifs	CHF	31'073'585.62
Créanciers rétrocessions pour volumes de verre 2007	CHF	28'722'331.96
Autres créanciers	CHF	202'690.00
Provision pour relations publiques et frais administratifs 2007 et contributions pour containers	CHF	1'950'000.00
Réserves pour rétrocessions imprévues pour collecte, transport et traitement	CHF	198'563.66
Fonds de réserve pour compensation des versements de la taxe	CHF	0.00
Passifs	CHF	31'073'585.62